

## PLAN LOCAL D'URBANISME

# 3.3 Document graphique

Nord de la commune au Arrêté par délibération du Conseil Municipal : 03/10/2022 1/2000 ème Approuvé par délibération du Conseil Municipal : 02/10/2023

Document approuvé

Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul Agence de Besançon
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
Tél : 03.81.83.53.29 -

Limite de zone ou de secteur

Limite de commune

Zone urbaine liée au village ancien (forte densité) Zone urbaine d'extension récente

Secteur de la zone UB dans lequel les hauteurs autorisées sont plus importantes

Secteur de la zone UB dans lequel les constructions autorisées en limite séparative sont différentes Secteur de la zone urbaine réservée aux jardins

Zone d'activités

Zone de sports et de loisirs

Zone naturelle et forestière

Secteur de la zone N réservé aux jardins

Secteur de la zone N réservé à des aménagements légers respectant le caractère humide

### Zones humides identifiées (source : IAD 2016-2023)

Zones humides avérées

Milieux potentiellement humides

Milieux potentiellement humides (sources : Territoire de Belfort 2017, DREAL 2018)

#### Aléa affaissement effondrement Eléments ponctuels (doline, effondrement)

Zone d'implantation des annexes

Plantations à préserver dans l'aménagement (article L.151-23 du CU)

Emplacement réservé (ER)

Secteur dans lequel une étude géotechnique préalable est exigée

28 Numéro d'ordre de l'ER

6m Largeur de l'emprise de l'ER

Numéro	Nom	Bénéficiare	Superficie (en r
1	Emprise Aldi à rétrocéder à la commune d'Offemont	Commune	420,8
2	Liaison cyclable Etang des Forges - Miotte	Commune	3115,3
3	Liaison piste cyclable rue des Cerisiers - rue de la Gare	Commune	945,5
4	Bassin de rétention des eaux pluviales et accès	GBCA	1077,1
5	Servitude de passage pour canalisation E.A. et défense incendie	GBCA	118,7
6	Equipements communaux	Commune	8210,1
7	Espace vert tampon en bordure de piste cyclable C.F.B	Commune	806,8
8	Revitalisation Centre-Bourg - Aménagement espaces verts, commerces	Commune	4468,6
9	Accès forestier	Commune	102,1

